



AU GREZ DE L'INFO

Bulletin communal de Grez-Doiceau • juin 2011

n°46

Vendredi 24 juin

Fête de la musique à Grez-Doiceau





Échange du bon à valoir annexé à l'avertissement-extrait de rôle

Dans le cadre de la taxe forfaitaire sur l'enlèvement des immondices, chaque ménage grézien a reçu annexé à son avertissement extrait de rôle un bon à valoir à échanger contre des sacs poubelles. Ceux-ci pourront être retirés à la Maison communale, service Environnement, du lundi au samedi inclus de 9h à 12h.

Si vous ne pouvez vous déplacer ou pour limiter les déplacements, un voisin ou un proche peut venir pour vous avec le bon à valoir jaune portant votre signature ainsi que celle de la personne déléguée. En cas de perte du bon à valoir, veuillez vous adresser au service des Finances qui vous procurera un duplicata grâce auquel vous pourrez obtenir vos sacs.

Infos: Claudia Bouxain
010/84.83.55

Appel à projets

La Province du Brabant wallon encourage la création de places d'accueil de la petite enfance en Brabant wallon. Tout projet privé visant la création de place d'accueil pour minimum 8 lits introduit par la Commune ou le CPAS peut obtenir un subside allant jusqu'à 5000 € par lits.



Infos: Florence Delmarcelle -
010/23.60.94

Appel à candidatures



Vous souhaitez ouvrir une maison d'enfants et disposez de la formation initiale? L'ONE, en collaboration avec la Fédération des Coopératives d'activités (COOPAC) propose de vous accompagner dans la construction et le suivi de votre projet sur les questions juridiques-financières et psychopédagogiques.

Infos: ONE - 02/542.14.45

Prime communale à l'achat de langes lavables

Lors du Conseil communal du 1^{er} mars, la Commune de Grez-Doiceau a décidé de mettre en place une prime à l'achat de langes lavables. Cette prime s'élève à 50 % de la facture d'achat, avec un maximum de 125 € par enfant. Pour en bénéficier, une demande doit être introduite auprès du service Environnement (entrée place Ernest Dubois). Elle est valable pour tout enfant né à partir du 1^{er} janvier 2011 et s'inscrit dans la politique de réduction des déchets de notre commune.

Infos: Claudia Bouxain - 010/84.83.55



Vents violents survenus le 14 juillet 2010

Les sinistrés qui souhaitent bénéficier des indemnités de réparation prévues par la loi du 12 juillet 1976 doivent s'adresser à leur administration communale pour obtenir tous les renseignements et formulaires nécessaires. Ces formulaires sont également téléchargeables sur www.belgium.be.

L'attention des sinistrés est attirée sur le fait que, pour être recevable, la demande doit être introduite au plus tard le 31 août 2011 auprès de Madame la Gouverneure de la Province du Brabant wallon, service des Calamités, chaussée de Bruxelles 61 à 1300 Wavre.

Infos: Claudia Bouxain
010/84.83.55

édito...

À l'heure où vous lisez ces lignes, vous décomptez les jours avant les vacances, vous avez ou presque terminé vos examens. Bon nombre d'entre vous sont prêts à partir à l'étranger, à la côte belge ou dans les Ardennes et pour ceux qui restent ici, de nombreuses activités sont possibles dans notre village ou notre région. Tout d'abord, n'oubliez pas ce vendredi 24 juin la Fête de la Musique avec la participation de groupes bien connus et son traditionnel et exceptionnel feu d'artifice. Le samedi 25 juin, ce sera aux sportifs d'être à la fête au Hall omnisports, journée inédite puisqu'elle verra la remise de différents trophées aux plus méritants.

C'est aussi le moment de faire le point sur l'état d'avancement du PCDR (Programme communal de Développement rural). Il y a quelques mois, des réunions citoyennes ont été organisées dans chaque ancienne commune afin de connaître vos desideratas en termes de développement rural. Grâce à ces rencontres, ce sont 80 projets qui ont été proposés par les habitants et la commission et qui, par la suite, ont été répartis en quatre grands thèmes : Mobilité - Environnement - Agriculture, économie et emploi - Convivialité, solidarité et logement. Chaque groupe de travail a ainsi pu œuvrer sur l'un des thèmes durant deux mois. C'est donc début mai que les 60 projets retenus ont été exposés aux membres de la commission.

Le bureau d'étude a également présenté ces 60 projets au Collège communal du 24 mai. Ce dernier doit maintenant faire un choix très difficile : garder une quarantaine de projets réalistes et réalisables à terme de ± 10 ans.

Parmi ceux-là, le Collège doit aussi établir des priorités dans le temps et en fonction des possibilités financières communales. Le bureau d'étude constituera un programme et par sujet retenu, une fiche-projet. Une fois confirmé par le Conseil communal, ce programme sera proposé à la Région wallonne afin d'obtenir son approbation et par conséquent ses subsides.

En conclusion, voilà un vaste programme de développement rural pour la commune de Grez-Doiceau qui se met en place, qui garantira et confirmera son évolution maîtrisée et encadrée.

Cette large consultation citoyenne vous a permis d'envisager l'avenir des 10 prochaines années. Un tout grand merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce programme communal de développement rural.

Bonne vacances,
Alain Clabots, Bourgmestre

Découvrir dès 3 ans le monde du théâtre ou de la musique?

C'est possible à l'Académie de Musique et des Arts de la Parole de Grez-Doiceau.

Initiation musicale dès 3 ans

- ✓ Cycle préparatoire à la musique et initiation au théâtre dès 5 ans.
- ✓ Formation musicale et pratique instrumentale dès 7 ans.
- ✓ Formation aux arts de la parole dès 7 ans.
- ✓ Cours instrumentaux accessibles dès 7 ans.
- ✓ Section adulte dès 16 ans.

Cours gratuits jusqu'à 12 ans



Inscriptions du 15 juin au 30 septembre. Académie de Musique et des Arts de la Parole Chée de la Libération, 30 à Grez-centre.

Infos: 010/84.00.83 www.academie.grez-doiceau.be

Permanences pour les inscriptions à l'école communale fondamentale Fernand Vanbever Année scolaire 2011 - 2012

• À GREZ-CENTRE (SECTIONS MATERNELLE ET PRIMAIRE):

RUE DU PONT AU LIN, 22 - GREZ-DOICEAU - TÉL. 010/84.83.60
Du jeudi 18 au lundi 29 août de 10h à 12h et de 17h à 19h

• À NETHEN (SECTION PRIMAIRE):

RUE JOSEPH MAISIN, 13 GREZ-DOICEAU - TÉL. 010/86.12.48
Du jeudi 25 au lundi 29 août de 10 à 12 et de 17 à 19 heures ou via la direction à Grez-Centre

• À PÉCROT (SECTION MATERNELLE):

RUE CONSTANT WAUTERS, 12/3 - GREZ-DOICEAU - TÉL. 010/84.18.62
Le lundi 29 de 10 à 12 heures et le mardi 30 août de 17 à 19 heures ou via la direction à Grez-Centre

Durant les congés scolaires et hors permanences, tout renseignement peut être obtenu auprès du service ASC: 010/84.83.21.



Copyright: Groupe Sentiers, René Dumoulin, Pascal Dupont, Laurent Saublens, Brigitte Vannueten, Luc Desmet

AU GREZ DE L'INFO

Administration communale
Place Ernest Dubois 1 - 1390 Grez-Doiceau
Tél.: 010/84.83.00
Site: www.grez-doiceau.be
Courriel: info@grez-doiceau.be

→ FINANCES COMMUNALES

Comptes annuels 2010

Dans la continuité des exercices précédents, les comptes annuels 2010 de Grez-Doiceau prouvent que notre Commune a une très bonne santé financière...
À travers ces deux pages, nous souhaitons brièvement vous présenter les grandes lignes de l'état de nos finances communales ainsi que nos principaux investissements

La comptabilité communale est scindée en deux volets: l'ordinaire (fonctionnement de la commune) et l'extraordinaire (investissements). Les comptes 2010 se clôturent avec un boni budgétaire au service ordinaire de 3.902.719€ et de 248.830€ au service extraordinaire.

Service ordinaire

En 2010, les droits constatés nets (recettes) ont significativement augmenté à 15.361.000€ (+1.222.000) tout comme les engagements (dépendances) à 11.458.000€ (+1.170.000).

En effet, le total des recettes de l'exercice à l'ordinaire a atteint un sommet historiquement haut en 2010.

Ceci s'explique principalement par le produit de la location immobilière relatif à la conclusion d'un bail emphytéotique avec la RCA (671.000€), le redressement de nos rendements sur nos placements de trésorerie (139.000€), la majoration des dividendes de Sedifin (+ 29.000€), les coupes de bois (51.000€),...

Il est essentiel de mentionner que l'effet de rattrapage de perception de l'Impôt des Personnes Physiques par le Fédéral (IPP) ne se retrouve plus en 2010 et, bien qu'étant encore très élevé (3.587.000€), nous perdons 521.000€ de recettes par rapport à 2009.

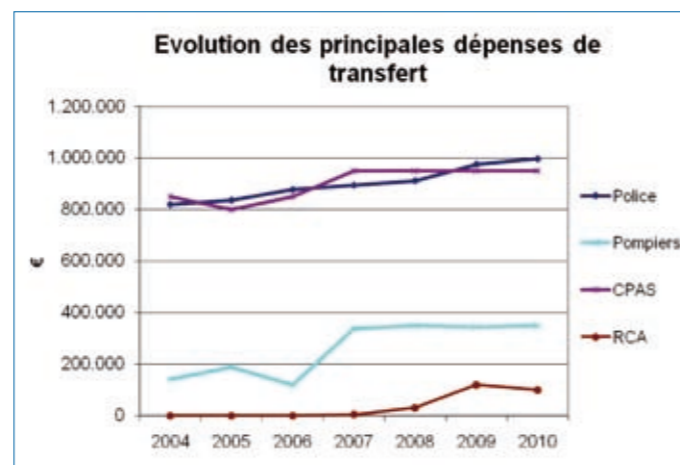
Heureusement pour nos finances communales, cette diminution est atténuée par l'augmentation significative des recettes du précompte immobilier à 2.604.000€ (+ 169.000€) allouées à la commune, mais également entre autre par la partie nous revenant sur la taxe automobile qui rapporte 181.000€.

Quelques dépenses ayant varié peuvent être relevées:

- La hausse importante des frais de lutte contre la neige et le verglas budgété à 40.000 et ayant finalement coûté 61.000€
- Les dépenses de personnel progressent de 2,2 % (83.000€) pour atteindre 3.903.000€ principalement dû aux évolutions d'ancienneté et l'indexation de 2% d'octobre 2010.
- Les dépenses de transfert sont quant à elles stables. Le graphique ci-contre reprend les différents coûts de la Commune pour les services de Pompiers, Police, CPAS et Régie communale Autonome.

Enfin, le Collège communal a souhaité continuer en 2010 de réduire notre endettement déjà extrêmement bas en comparaison aux autres communes de la Province, de la Région wallonne ou de notre cluster.

Le coût de notre dette est donc historiquement bas en 2010 (816.000€), soit seulement 63,9€ par habitant à payer pour rembourser le capital et ses intérêts! (moyenne 2009 en Brabant wallon: 106€/habitant)



Service extraordinaire

Comme nous allons le présenter ci-dessous, 2010 est une année où les investissements ont encore été importants.



Réparations des dégâts d'hiver, rue du Stampia.



Égouttage de la rue des Genêts.

Recettes extraordinaires

Le total des droits constatés nets (recettes) s'élèvent à 7.042.000€. Relevons ainsi:

- La vente au CPAS de l'immeuble rue de la Barre pour 220.000€
- La participation de la Province pour la rénovation de la chaussée de Jodoigne pour 420.000€
- Une série de subsides de la Région wallonne tels que:
 - le Plan Communal d'Aménagement de Gottechain de 26.000€
 - le plan Escargot 2009 de 200.000€ (pistes cyclables)
 - la réparation des dégâts d'hiver (voiries) pour 95.000€
 - les travaux de sécurisation pour Grez centre de 82.500€
 - la rue des genêts pour 68.750€
 - la rénovation du pont de Nethen pour 75.445€

Dépenses extraordinaires

Les engagements au service extraordinaire ont été de 6.793.000€ en 2010. Citons, entre autre, les engagements de l'exercice propre suivant:

- En ce qui concerne des bâtiments:
 - 675.000€ pour la rénovation (en cours) de la maison communale
 - 350.000€ pour l'achat d'un bâtiment rue de la Barre
 - 69.000€ pour la maintenance du bâtiment pour l'Unité scout de Bossut
- En ce qui concerne des voiries ou des pistes cyclables:
 - 420.000€ pour la chaussée de Jodoigne (voirie et piste cyclable)
 - 288.000€ et 220.000€ pour les plans Escargot 2008 et 2009
 - 170.000€ pour la rue Ferme du Grand Sart
 - 156.000€ pour les réparations de voirie due aux dégâts d'hiver
 - 125.000€ pour la rue de la logette
 - 497.000€ pour la rehausse du pavillon de l'Ecole de Grez centre
 - 150.000€ pour la deuxième tranche de l'achat du terrain du Perry au CPAS
 - 50.000€ pour le PCDR

- 31.000€ pour le PCA de Gottechain
- 27.000€ pour les abords de l'Espace culturel à Nethen
- 16.000€ pour l'achat d'instruments pour l'Académie de Musique
- 12.000€ pour l'achat d'un chapiteau
- 7.500€ de prise de participation dans la Ressourcerie

Remarques sur le Bilan

Preuve de plus de notre bonne santé financière, le total de notre actif augmente de 1,007 millions d'euros pour être porté à 64.715.000€ et ce malgré la baisse de l'indice Abex qui a entraîné des réductions de valeurs de 591.000€ !

C'est principalement notre patrimoine immobilier et plus spécifiquement nos constructions et leurs terrains qui augmentent. Au vu des investissements à l'extraordinaire, ce n'est pas une surprise... Au passif, notre endettement, déjà très bas, continue à diminuer!

Statistiques

Remarquons que pour la partie statistique, notre population a augmenté de 71 habitants (pour atteindre au 31/12/2010 le nombre de 12.755 citoyens), que le personnel communal compte désormais 86,85 équivalents temps plein (hors enseignant), ou encore que 976 (+0) élèves sont inscrits dans nos écoles communales (Enseignement fondamental et Académie de Musique).

Conclusion

En conclusion à cette analyse des comptes 2010, nous voyons que tout en ayant augmenté le nombre d'investissements, nos finances communales restent extrêmement stables et saines, avec des marges de manœuvres appréciables.

En cette période économique plus difficile, rappelons que la Commune de Grez-Doiceau n'a cependant pas eu recours à l'emprunt pour la troisième année consécutive et que nos taux de taxation sont également très faibles et inchangés depuis 1976 !

Travaux en cours:

► Réaménagement et agrandissement de la Maison communale (Grez-centre)

Réfection de la Maison communale en vue d'améliorer l'accès aux habitants et ainsi proposer une meilleure distribution des services. Le coût des travaux est estimé à ± 615.000€ TVAC.

► Travaux d'amélioration et égouttage de la rue de la Ferme du Grand Sart (Hèze)

Réfection de la voirie et pose d'égouts. Le coût des travaux est estimé à 267.566€ TVAC dont 94.497€ à charge de la SPGE.



situera à côté du hall omnisports, près des voiries principales (chaussée de Wavre et N25). Le coût des travaux est estimé à 4.050.000€ subsidiés par la Région wallonne à concurrence de 700.000€. Le solde étant partagé entre les quatre communes de la zone de police, dont Grez-Doiceau, à concurrence de ± 40 %.



► Aménagement d'une piste cyclo-piétonne à l'avenue Felix Lacourt (Biez-Hèze)

Dans le cadre du Plan Escargot 2008, une première partie de piste cyclo-piétonne a été réalisée entre la rue du Bettinval et la rue des Sapins. Dans le courant du second semestre seront réalisées les parties entre le clos du Bettinval et la rue du Bettinval et entre la rue des Sapins et la rue Bruyère Caton.

► Aménagement sécurisé pour la rue de Hamme-Mille (Nethen)

Mise en place d'un dispositif de type chicanes et coussins berlinois pour ralentir la circulation.

Travaux à venir:

► Travaux d'aménagement et de sécurisation sur les chaussées de Jodoigne et de la Libération (Grez-centre)

Aménagement d'un plateau ralentisseur au carrefour situé à la rue du Waux-Hall, rue Lambermont et la chaussée de Jodoigne et aménagement de trottoirs à la chaussée de la Libération. Les travaux débuteront le 8 août 2011. Le coût des travaux est estimé 195.921€ TVAC subsidié par le SPW à concurrence de 82.500€.

► Rehausse du pavillon de l'école

Réalisation de 2 classes et d'un dortoir à l'école communale de Grez-centre. Le coût des travaux est estimé à + ou - 450.000 € et débuteront au mois d'août.

► Réfection de la voirie et égouttage de la rue Emile Vandervelde (Nethen)

► Réfection de la voirie pour les rue des Moulins et de Florival (Archennes)

► Aménagement de trois logements sociaux dans l'ancienne école de Hèze

Oyez citoyens!

Votre environnement devient de plus en plus bruyant ? Vous êtes confronté à un problème de nuisance sonore ? Vous prenez plaisir à vous arrêter de temps à autre pour écouter les sons qui vous entourent ? Vous êtes soucieux de la qualité de votre environnement ? Le projet RESoL vous concerne.

Ce projet est une initiative originale d'évaluation de l'environnement sonore local par ses habitants. A l'aide d'un formulaire et au moyen de vos seules oreilles, vous pouvez réaliser un relevé sonore qui permettra de mieux connaître l'état de votre commune. Chaque participant s'engage à réaliser, en l'espace de deux mois, six relevés sonores sur un lieu de point d'écoute choisi par lui. Des formulaires à remplir sont prévus. Que vous choisissiez le pas de votre porte ou le banc public de votre quartier, vous vous y installez une fois le matin (entre 6 et 12h), une fois la journée (entre 12 et 18h) et une fois le soir (entre 18 et 23h), en semaine et le week-end. Une occasion de découvrir votre environnement autrement !

Les relevés sont rassemblés et analysés collectivement par les participants et le coordinateur du projet. Le but est d'œuvrer ensemble à une meilleure prise en compte de l'environnement sonore local. Ce projet est coordonné par Paul-Louis Colon, chercheur au Laboratoire d'Anthropologie Sociale et Culturelle de l'ULg.

Intéressé ? Inscrivez-vous via www.projetresol.be ou contactez le 04 366.98.93.

► Réfection du local scout à Bossut

Les travaux sont en cours de réalisation: installation d'une chaudière murale au gaz et des radiateurs à panneaux et vannes thermostatiques, fourniture de matériaux d'électricité pour mise en conformité et remplacement complet de la toiture.

Le coût des travaux est estimé à 80.000€ TVAC subsidiés par UREBA à concurrence de 16.368€.

► Aménagement du Commissariat de la Zone de Police des Ardennes brabançonnaises (Archennes)

Le nouveau commissariat regroupera les différents locaux situés dans chaque commune de la zone de police (Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau et Incourt) en un seul et même lieu. Il se

Zone de Police des Ardennes brabançonnaises toujours à vos côtés !

Conseil de la zone de Police



En janvier 2011, des travaux importants ont commencé à côté du hall omnisports de Grez-Doiceau. Vous n'êtes peut-être pas sans savoir qu'à cet endroit et d'ici peu, la commune accueillera le nouveau commissariat de la zone de police des Ardennes brabançonnaises. Cette nouvelle infrastructure regroupera les différents services dans un seul et même bâtiment afin d'améliorer l'efficacité, la coordination et la communication au sein de la zone de police.

Concrètement, comment la zone de police a-t-elle été constituée ?

Lors de la réforme de 1998, le service de police intégré a vu le jour. Ce service, structuré à deux niveaux, se compose de deux piliers: la police fédérale et locale.

La police locale a été réorganisée par « zone de police ». Si la Belgique compte 195 corps de police locale (suite à la fusion des ex-polices communales et des ex-brigades territoriales de la police fédérale), 50 couvrent le territoire d'une seule ville/commune (zones unicommunales) et 145 couvrent plusieurs villes/communes (zones pluricommunales). La Commune de Grez-Doiceau fait partie d'une zone de police pluricommunale puisqu'elle est associée à trois autres communes: Beauvechain, Chaumont-Gistoux et Incourt. L'ensemble des quatre communes représente 35.857 habitants (31.12.2010) pour une superficie de 18.088 hectares.

Qui la compose ?

Chaque corps de police se compose d'une part d'un cadre opérationnel comptant des fonctionnaires de police et des agents de police d'autre part d'un cadre administratif et logistique formé de personnel civil. Les effectifs de ces deux cadres sont déterminés par le conseil de police qui lui, est composé proportionnellement de conseillers communaux des différentes communes constituant la zone de police sur base de leurs chiffres de population respectifs.

Quelles sont ses missions ?

Afin de garantir un service minimum à la population, 7 fonctionnalités de base doivent être effectuées:

Le travail de quartier consiste à développer le travail de proximité et de visibilité policière. Le rapprochement souhaité ne consiste pas seulement en un déplacement physique mais se concrétise surtout par du dialogue, des échanges d'idées, des rappels des normes...

- La fonction d'accueil consiste à répondre au citoyen s'adressant à un service de police en s'y présentant, en y téléphonant ou par courrier.
- La fonction intervention consiste à apporter une réponse dans un délai approprié, à tout appel qui requiert une intervention policière sur place.
- L'assistance policière aux victimes consiste en la mise à disposition d'un accueil adéquat et d'un dispositif d'information et d'assistance aux victimes.
- La fonction de recherches et d'enquêtes locales consiste essentiellement en l'exécution de missions de recherche et d'enquête découlant d'événements et de phénomènes locaux sur le territoire de la zone ainsi que de quelques missions à caractère fédéral (supralocal).
- Le maintien de l'ordre public consiste à garantir, et le cas échéant, à rétablir la tranquillité, la sécurité et la santé publique. Cette notion intègre les problèmes de maintien de l'ordre lors d'événements (ex.: Fête de la Musique, G-Move party...) mais aussi pour les problèmes environnementaux et la circulation routière.

La fonction circulation comprend la maîtrise de la sécurité routière locale, la lutte contre les infractions routières et la contribution à la fluidité de la circulation sur le territoire de la zone de police. Ces tâches se regroupent autour de 4 axes:

- La mise en œuvre d'actions préventives et répressives en matière de circulation.
- L'intervention des services de police lors de perturbations importantes et inopinées de la mobilité.
- L'établissement de constats d'accidents de la circulation.
- La réponse aux demandes émanant des autorités compétentes en matière de mobilité et de sécurité routière.

Cette fonction peut être concrétisée par quelques données statistiques pour l'année 2010:

Résultats des contrôles de vitesse sur les routes communales:

Sur 27.417 véhicules contrôlés: 4.874 étaient en infraction, 3.754 étaient dans la tolérance, 1.120 ont été flashés, 164 ont été interceptés et 2 ont été soumis à un retrait de permis.

Résultats des contrôles alcool et drogues au volant:

Sur 2.543 véhicules contrôlés: 189 étaient positifs à l'alcool, 9 étaient positifs à la drogue et 72 ont été soumis à un retrait de permis.



Collège de la zone de Police

Résultats des autres infractions au volant:

550 procès-verbaux ont été rédigés pour le non-port de la ceinture, 924 pour l'utilisation du GSM et 43 pour le non respect des feux tricolores.

Si vous souhaitez connaître tous les résultats pour l'année 2010, le bilan annuel sera bientôt en ligne sur le site <http://www.police.be/5272>

À côté des missions locales, la zone de police doit également effectuer des missions à caractère fédéral imposées par des circulaires contraignantes. A cet effet, les policiers locaux sont sollicités à l'extérieur de leur zone de police, notamment pour assurer le maintien de l'ordre de certaines manifestations (matches de football, carnivals, sommets européens, grèves des prisons, etc...)

Qui détermine la politique policière ?

Un conseil zonal de sécurité est prévu dans chaque zone de police au sein duquel est organisée une concertation entre les Bourgmestres, le Procureur du Roi, le Chef de Corps de la police locale et le Directeur coordinateur de la police fédérale. Tous les quatre ans, les acteurs précités préparent le plan zonal de sécurité (PZS) qui détermine notamment les objectifs stratégiques à réaliser. A cet effet le PZS 2009-2012, prévoit des plans d'action dans les domaines suivants:

- (In) sécurité routière;
- Cambriolages;
- Motivation et bien-être des collaborateurs;
- Gestion de l'information judiciaire.

Les grandes vacances approchent à grands pas... Y a-t-il des actions mises en place par la zone de police pour éviter les cambriolages ?

Présence d'un agent en techno prévention

Chaque année sont formés des agents de techno prévention au sein des divisions de police de proximité. Ces agents dispensent des conseils à la population afin que celle-ci soit mieux armée pour se défendre face aux nombreux risques d'agressions, de cambriolages et de vols divers. Les agents de techno prévention sont capables de dispenser de manière gratuite des conseils efficaces pour la sécurisation et la prévention contre les cambriolages ou tous autres délits du genre. Les agents de prévention doivent aussi apporter un soutien à la demande des candidats lors de la construction d'une nouvelle habitation ou la rénovation de celle-ci afin de conseiller quelles pourraient être les meilleures solutions de prévention et de sécurité permettant de garantir et d'établir un risque minimum face aux cambriolages. Il peut également apporter un soutien aux commerçants du quartier qui le souhaitent en proposant des solutions fiables et efficaces contre les vols à l'étalage, les différentes manières de se défendre lors d'un cambriolage afin d'adopter les bons réflexes et comportements. Personne de contact: Inspecteur principal POFFE Michel, coordinateur des conseillers en prévention 010/86.83.20 - email: poffe.ab@askynet.be

Vos agents de quartiers:

Vous pouvez les joindre par téléphone au 010/84.83.83



Anne Eluther

pour les villages de Bossut, Nethen et Pécrot.
eluther.ab@askynet.be



Nicolas Deney

pour les villages d'Archennes et Gastuche.
deney.ab@askynet.be



Joël Girboux

pour les villages de Cocrou, Gottechain, Grez-centre et Royenne.
girboux.ab@askynet.be



Muriel De Jong

pour les villages de Biez, Bercuit, Doiceau, Fontenelle et Hèze.
dejong.ab@askynet.be
(jusqu'au 31 août 2011)

Esquisses du futur commissariat



Coordonnées de l'accueil et de la permanence zonale:

Chaussée de la Libération 30/1
à 1390 GREZ-DOICEAU
TÉL.: 010/84.83.70 – Fax: 010/84.83.79
Site internet: <http://www.police.be/5272>

Accessibilité:

- du lundi au jeudi de 08h00 à 18h00
- le vendredi de 08h00 à 20h00
- le samedi de 09h00 à 13h00
- sur rendez-vous



Surveillance de votre domicile durant vos vacances

Les services de police proposent gratuitement leur service afin d'assurer la surveillance de votre domicile durant une absence prolongée. Pour ce faire vous devez compléter une demande de surveillance d'habitation sur le site internet <https://policeonweb.belgium.be>. Toute information complémentaire peut être recueillie auprès de l'Inspecteur principal Christian MARNEFFE au 010/84.83.86 – email: marneffe.ab@skynet.be

Il est également important de rappeler certaines règles et principalement pour ce nouveau type de vol: le vol par ruse. Ce phénomène recouvre de multiples modes opératoires (faux agent de police, faux employé des eaux, colporteurs,...). Voici quelques mesures simples à prendre afin d'éviter un tel acte:

- ▶ Ne laissez pas apparaître sur la sonnette que vous vivez seul (par exemple: « veuve X »).
- ▶ Installez une chaîne à la porte.
- ▶ Méfiez-vous des colporteurs qui montrent leur marchandise à l'entrée de votre porte.
- ▶ Méfiez-vous des inconnus qui sonnent à votre porte et demandent quelque chose à boire ou à manger.

- ▶ Exigez la carte de service de votre visiteur.
- ▶ Gardez le numéro de téléphone de la police locale près de votre téléphone.
- ▶ Ne téléphonez surtout pas au numéro de téléphone que vous donne l'agent, il peut s'agir d'un numéro d'un complice.
- ▶ N'hésitez pas à former le 101 en cas d'urgence.

Si malgré ces conseils vous êtes victime d'un vol, suivez les recommandations suivantes:

- ▶ Déclarez immédiatement le vol.
- ▶ En cas de vol de valeurs et de bons de caisse, prévenez immédiatement la banque et faites opposition.
- ▶ Il se peut que les voleurs aient laissé des traces. Ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée sur les lieux de la police.
- ▶ La police est attentive à l'aide aux victimes, nous ne pouvons dès lors que vous conseiller d'y faire appel.

N'hésitez pas à poser vos questions à la zone de police des Ardennes brabançonnaises ou simplement demander un complément d'informations !

Activités 50 ans et +



* Ateliers d'Art Floral

Dates: les mardis 20 septembre, 15 novembre et 13 décembre 2011
De 10h à +/- 12h30 à la Maison du Coulemont (Archennes)
Inscription: 7€ par atelier (matériel à apporter)



* Ateliers Cuisine

Dates: les jeudis 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre 2011
De 10h à +/- 13h30 à la Maison du Coulemont (Archennes)
Inscription: 6€ par atelier (nourriture et boisson comprises)



* Visite guidée de l'exposition « Miniatures flamandes » à Bruxelles

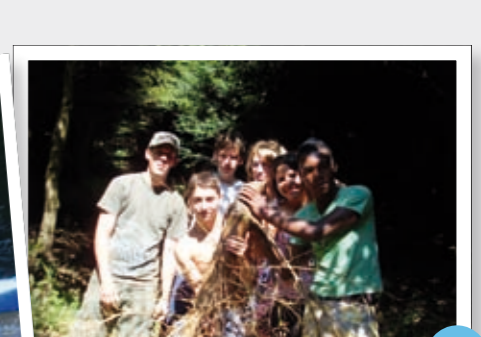
La Bibliothèque Royale présente des manuscrits enluminés parmi les plus prestigieux. Certains n'ont pas été exposés depuis + de 50 ans et d'autres ne l'ont jamais été.
Date: le jeudi 20 octobre 2011
Départ de la gare de Gastuche

Inscription: 15 € (train aller/retour + guide)
Nombre de places limité. Réservation contre paiement en liquide. Activité organisée sous réserve d'un nombre suffisant de personnes inscrites.

Pour toutes les activités, réservation obligatoire.

Renseignements et inscriptions:

Espace Social- Pascale Hubert- 010/84 83 25
E-mail: pascale.hubert@grez-doiceau.be
Pour les personnes sans moyen de locomotion, possibilité de co-voiturage.
En cas de difficulté financière pour participer à nos activités, n'hésitez pas à nous contacter.



Activités de l'espace Jeunes - été 2011

* Du 4 au 8 juillet

Stage de danse du monde pour les filles

Une dizaine de filles découvriront les danses du monde. Elles réaliseront de nombreuses chorégraphies et proposeront un spectacle le dernier jour.
Du lundi au vendredi de 11h à 15h30 à la salle de gym de l'école communale.

* Du 4 au 8 juillet

Stage de rap français et de break dance

Yassine, passionné par ces deux disciplines se fera un plaisir de partager cela avec vous.
Du lundi au vendredi de 10h à 15h30 à l'Espace Jeunes.

* Du 11 au 15 juillet

Participation à l'opération « **Été jeunes** » en coopération avec le club d'Aïkido et l'ADEPS. Ce stage sera encadré par un élève de Denis Rouffart.

* Du 11 au 15 juillet

« Silence ! On tourne ! » Réalisation d'un film

Du lundi au vendredi de 10h à 16h+ horaire décalé parfois en soirée

* Du 18 au 29 juillet: Été solidaire 2011

* Du 1 au 5 août: Grand camp

Cette année nous partirons à Gouvy pour une semaine d'aventure. Cet endroit est situé dans un cadre superbe entouré de forêt. Les jeunes participeront à des activités telles que l'escalade, le kayak, jeux de pistes, pêche, soirée casino, veillée,...

* Du 8 au 10 août Stage d'improvisation scénique

en vue de lancer un atelier en septembre. Du lundi au mercredi de 11h à 15h à l'Espace Jeunes.

* **Mardi 9 août:** Journée pêche à l'étang de Pérot en coopération avec « les pêcheurs du parc de la Dyle ».

* Jeudi 11 août

Projet Déco de l'Espace Jeunes

Mise en place d'un projet Déco pour remettre en valeur la façade de l'Espace Jeunes, suivi d'un après midi VTT

* Vendredi 12 août: Journée à la mer

* Le 15 et 16 août: Stage Bivouac Survie

Préparation d'un bivouac, nuit en forêt,...

* Le 26 août: Journée jeux de société

Infos et inscriptions:

010/86.76.28 - espace.jeunes@grez-doiceau.be

Ouverture d'une maison de quartier à Biez !

Le 5 juin 2011, une maison de quartier a ouvert ses portes à proximité de la place de l'église dans le charmant village de Biez. L'ancienne classe d'école rénovée par l'administration communale est essentiellement composée d'une grande salle au rez-de-chaussée comprenant un coin cuisine et d'un espace plus restreint à l'étage. La maison est gérée par l'ASBL 'les Amis de la Butte de Biez'; le souhait du comité est avant tout de vous proposer des activités culturelles ou ludiques. L'espace peut également être mis à votre disposition pour vos propres activités privées ou associatives moyennant location. Cette maison de quartier est le résultat de la volonté communale et de la persévérance de toute l'équipe de l'ASBL qui s'est évertuée durant plusieurs années à obtenir en finalité un ensemble parfaitement adapté à ce qui était souhaité.

**Infos: Daniel Charlet 010/84.16.63
lesamisdelabuttedebiez@hotmail.com**

La Malle à Grez fête ses 10 ans !



C'est en effet en 2001 que sous le patronage du CPAS quelques enthousiastes créèrent l'ébauche d'un magasin de vêtements de seconde main destiné à aider les plus démunis. L'idée était simple et

consistait à collecter des vêtements auprès de particuliers qui n'en n'avaient plus d'usage et de les revendre ou les redistribuer par la suite.

Bien que l'esprit soit toujours resté le même, les choses ont fortement évolué depuis la première installation rue Saint-Georges. En effet, alors qu'à l'origine on ne trouvait que des vêtements, aujourd'hui la gamme d'articles proposés est beaucoup plus large et s'étend notamment à des livres, des jouets, du matériel de puériculture, des articles de brocante et bien d'autres encore.

Depuis son déménagement vers la rue du Chaufour, le public s'est également élargi et l'on côtoie aujourd'hui bon nombre de personnes à la recherche de « bonnes affaires » qui sont, au fil du temps, devenus des habitués de ce lieu.

Des quelques enthousiastes du début on est arrivé actuellement à une équipe d'une vingtaine de bénévoles toujours aussi enthousiastes que ceux du départ et qui se relayent tout au long de la semaine pour satisfaire une clientèle toujours plus nombreuse.

La Malle à Grez vous accueille rue du Chaufour 23 les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 17h45 et les samedis de 11h à 17h.

Les dépôts de vêtements et autres articles peuvent s'effectuer durant les heures d'ouverture du magasin et également les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h à 13h.

Votre espace informatique communal

@u Grez de la Toile

Vous accueille 23 rue du chaufour à Grez-Doiceau (en face de la poste). Des ordinateurs reliés à Internet sont mis gratuitement à votre disposition.

@u Grez de la Toile organise des cours d'informatique. Ces cours sont gratuits et s'adressent principalement aux débutants. Ils sont animés par des formateurs qualifiés.

Julien vous reçoit les mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h ainsi que le vendredi de 13h30 à 18h pour des cours particuliers avec ou sans rendez-vous.

André est à votre disposition le lundi de 13h30 à 17h pour assistance informatique, mise en ordre d'ordinateurs et comme écrivain public et le jeudi de 13h30 à 17h pour des formations avancées sous Windows XP, Vista et 7 (sur inscription).

Michel vous reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h à 12h pour une assistance informatique et le dépannage de votre pc.

Viviane vous reçoit sur inscription le jeudi de 10h à 12h pour des cours Windows s'adressant aux débutants.

À partir du mois de septembre, cycle de conférences-débats (à l'intention des parents et grand-parents), ayant pour thème les dangers de l'internet pour les enfants et les adolescents, selon le modèle Webetic, en collaboration avec Child Focus. Exercices pratiques pour les jeunes de 9 à 13 ans.

Des cours de langues seront également programmés prochainement.

Infos: 010/24.35.89



La fête de la musique à Grez-Doiceau

vendredi 24 juin à partir de 19h - Place Ernest Dubois

Cette année encore, et pour la 9^e année consécutive, la commune de Grez-Doiceau vous a concocté un programme varié et original pour sa fête de la musique ! Dans une ambiance toujours conviviale et festive, la fête de la musique a pour objectif de ravir les yeux et les oreilles de tous, familles, jeunes et aînés. Ce vendredi 24 juin, à partir de 19h, venez découvrir les musiciens locaux de l'Académie de musique, de la fanfare royale de Néthen-Wez, ainsi que les « choristes rockeurs » du groupe Aequivox.



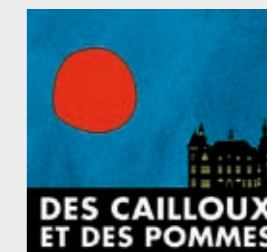
À 21h30, vous serez très nombreux à vous remémorer les inoubliables tubes des Beatles en compagnie du groupe de grande renommée Abbey road ! D'autres activités sont prévues durant la soirée, tels que le traditionnel concours de DJs amateurs, organisé par la G-Move, ainsi que le grand feu d'artifice, qui réunit les foules depuis des années. Enfin, la fête se terminera par un bal animé par le groupe Red N' Naranja, expert en musique rock et disco des années '80. De quoi mettre le feu toute la nuit... !

Programme

Sur la place Ernest Dubois

19h: Académie de Musique de Grez-Doiceau avec sa classe de rock et son ensemble instrumental
19h45: Fanfare de Néthen-Wez
20h30: Aequivox - « Rock Choir »
21h30: Abbey Road
23h15: Feu d'artifice
23h30: Bal aux lampions animé par Red N' Naranja

Repas spectacle «Des Cailloux et des Pommes»



Après le formidable succès de La Noce du Fils en 2005, et de Folles Funérailles! en 2008, Des Cailloux et des Pommes sera proposé cet été, toujours

selon la même formule: un événement de plein air, original, festif et musical dans un cadre remarquable ! Grâce à l'association de La Maison Éphémère, cie théâtrale, du Centre Culturel du Brabant Wallon, de Culturalité en Hesbaye brabançonne et d'autres partenaires de la région, le repas spectacle aura lieu les mercredis, jeudis, vendredis et samedis du 20 juillet au 6 août au Château des Cailloux à Jodoigne.

Des Cailloux et des Pommes est un projet inscrit dans la Saison « Habiter » du Centre culturel du Brabant wallon. Réservations indispensables au 010 61 60 15

Du 20 juillet au 6 août 2011 à 20H (relâche les dimanches, lundis et mardis).
Château des Cailloux -
129, chaussée de Hannut à 1370 Jodoigne
PAF: 15€/12€ - repas 10€
Article 27 - www.ccbw.be

19 juin

4^{ème} édition des Jardins ouverts: 100% naturel

Le PCDN organise une journée de découverte de jardins privés, cultivés dans le respect de l'écologie, de 11h à 18h.
Claudia Bouxain - 010/84.83.55

Brocante de Bossut et souper aux moules

Organisée par le Binde da Zedonre
Claudine Goussiaux - 010/84.49.27

24 juin

Fête de la Musique

Concert gratuit sur la place Ernest Dubois dès 19h.
Valentine Hanin - 010/84.83.02

25 juin

Souper campagnard

Organisé par l'association des parents des écoles de Nethen
Sandra Aguzza - 0479/83.01.76

Fête du Sport et mérite sportif

De 13h à 17h: journée de défis sportifs accessibles à toutes et tous.

Dès 18h Remise des prix et des mérites sportifs communaux suivi par un repas barbecue
www.fetedusportgrez.be



25-26 juin

Fermes ouvertes

Rendez-vous à la Ferme des 12 Bonniers à Nethen de 11h à 18h.
www.jfo.be

10 juillet

« 1^{ère} flèche Gottechinoise »

Randonnée cyclotouriste organisée par la Pédale Grézienne.
Sabine Pozza - 0495/32.17.55

24 juillet

Messe et Te Deum

Daniel Prail - 010/84.11.43

7 août

Brocante de Pécrot

Philippe Derhé - 010/86.08.14

13-14-15 août

Festivités du 15 août à Pécrot

les Amis du Val Fleuri - 010/84.47.31

20 août

G-Boom party 3.0

Après-midi musical réservé aux enfants de 8 à 15 ans de 18h à 20h30. Entrée gratuite.

G-Move Party 4.0

Soirée musicale en plein air, à côté du hall omnisports, dès 22h.
Olivier Renoirt - 0478/82.38.66
www.g-move.be



Commémoration patriotique en mémoire de résistants gréziens à la borne de Ways (Genappe)

Daniel Prail - 010/84.11.43

Chapitre de la Confrérie des Blancs Gilets Mougneux d'Hatchès

Gilberte Loicq - 0476/22.69.84

27 août

Concert Ecllosion Folk 2011

Concert de 4 groupes de musique traditionnelle à l'Espace culturel de Nethen à 19h30.
Guy et Marie-Joëlle Pazdera - 010/86.14.73

Fête à Gottechain

Chantal Brasseur - 010/84.18.32

27-28 août

Arch'en bières

7^{ème} festival de bières de dégustation, au Coullemont à Archennes.
Michel Jacquemain - 010/84.43.85
www.archenbieres.be

11 septembre

Journée du Patrimoine

A 10h et à 14h: Promenade à la découverte de la vallée du Train et de quelques-unes de ses demeures d'antan.
De 13h à 17h30: Exposition d'auteurs locaux, lectures de textes de Georges Thinès et concert d'orgue à l'Eglise d'Archennes.
Geneviève Nadrin - 010/84.83.22

Le plateau de la Malaise

Lorsque la gestion de l'environnement se met au service de la biodiversité.

Le plateau de la Malaise, essentiellement agricole, est bien connu des ornithologues car il attire chaque année de nombreux oiseaux en migration. Vers le nord et l'est, les cultures s'étendent jusque dans la vallée de la Nethen, alors qu'au sud et à l'ouest, les pentes plus abruptes qui rejoignent la vallée de la Dyle sont boisées. Bien que peu diversifié de par sa vocation agricole, le plateau est entrecoupé de bosquets, de haies, de chemins creux... et entouré de zones boisées: la forêt de Meerdael au nord de Nethen et les bois du Val Vert et du Val d'Or à Pécrot. Pour autant que l'on laisse un peu de place pour le

développement de la nature sur les côtés (haies, bosquets, bandes herbacées...), les chemins et sentiers ont toute leur importance dans les zones agricoles moins accueillantes pour la faune et la flore. Lieux de passage d'une zone d'intérêt biologique à une autre ou refuges de qualité pour de nombreuses espèces, sachons que ces chemins et leurs abords ne sont pas empruntés seulement par les hommes.

Au cours de cette promenade, l'itinéraire vous emmènera tantôt à travers bois, tantôt à travers champs.



La promenade débute à la gare de Florival. En prenant la direction d'Archennes, sur la droite de la rue de Florival, un petit panneau dans le talus signale que la fauche tardive y est pratiquée. Cette mesure qui permet à de nombreuses herbacées d'effectuer l'entièreté de leur cycle de vie est particulièrement favorable à la biodiversité. La végétation qui s'enrichit au fil des années, attire ainsi, au moment de la floraison et de la fructification, de nombreux insectes, oiseaux... Vous pourrez y observer l'anthriscus (1), la berce, l'ortie, le lamier blanc, la consoude, le géranium herbe-à-Robert...

Après quelque 500m, l'itinéraire quitte la route principale et pénètre dans les bois par la Verte Voie après un court passage entre prairies et champs. Vous longerez alors une jeune plantation de mélèzes, seuls conifères à perdre leurs aiguilles en hiver et particulièrement appréciés des roitelets, suivie d'une petite parcelle de merisiers avant d'aboutir dans la forêt de chênes proprement dite. Dans le sous-bois, pousse la violette, le sceau de Salomon, le lamier jaune, l'oxalis, aussi appelé surelle (2) en raison du goût acidulé de ses feuilles en forme de trèfle.

Un peu plus loin, sur la droite, le chemin des Meuniers, vous emmène vers le plateau, où le paysage essentiellement agricole et moins diversifié est pourtant connu des ornithologues pour la richesse de son avifaune. Avec un peu de chance, vous pourrez observer la bergeronnette printanière (3) qui s'active dans les prairies avoisinantes ou entendre l'alouette qui chante en vol, haut dans le ciel.

Avenue Fernand Labby, sur votre droite, vous apercevrez, caché derrière une haie, une petite pièce d'eau, le flot de la Malaise.

Un peu plus loin, un orme isolé se détache du paysage. Là, le circuit redescend pour rejoindre la vallée de la Nethen. Tout au long de ce trajet, vous pourrez observer la mise en application de mesures agro-environnementales proposées aux agriculteurs par la Région Wallonne et destinées à favoriser la biodiversité: sur la droite du chemin dit « Campagne de la Malaise », une large bande mellifère attire de nombreux insectes butineurs. Plus loin, une



bande enherbée,ensemencée d'un mélange diversifié de graminées, légumineuses et autres plantes à fleurs, borde le chemin de la Malaise sur toute sa longueur. Ces bandes ne peuvent recevoir ni fertilisants, ni produits phytosanitaires. Afin de ne pas enrichir le sol, elles ne peuvent être pâturées mais doivent être fauchées entre le 15 juillet et le 15 septembre. Les produits de la fauche doivent être exportés. Dans ces petits refuges non traités et riches en espèces végétales, de nombreux insectes, oiseaux, mammifères... peuvent trouver refuge.



En descendant, remarquons le chemin qui se creuse assez fort (4) et la végétation en place - robiniers, érables, sureaux et ronces - qui protège les versants contre l'érosion. Au niveau des cultures, trois bandes de graminées semées perpendiculairement à la pente illustrent une autre mesure agro-environnementale destinée, cette fois, à protéger le sol en cas de fortes pluies.

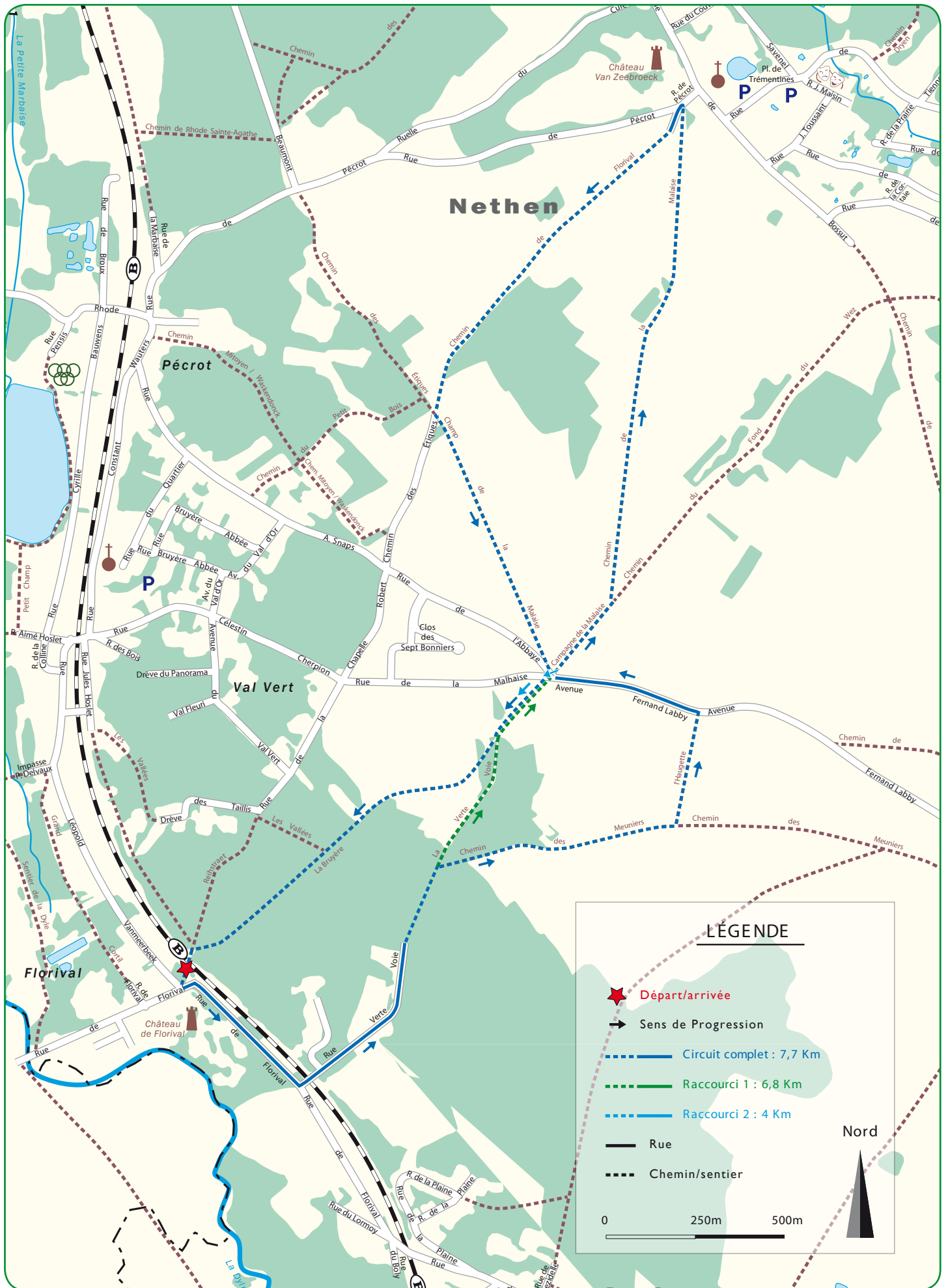
Dans la vallée, sur votre droite, ne manquons pas d'observer le potager biologique de « Graines de vie* » (5) cultivé selon les principes de la permaculture. Les fruits et légumes produits alimentent notamment plusieurs groupements d'achat solidaire (GAS) et permettent à tout un chacun de se nourrir local et bio à un prix abordable.

Au lieu dit de la patte d'oie, un autre magnifique chemin creux à l'allure forestière, le chemin de Florival nous ramène sur le plateau. De nombreuses plantes de sous-bois peuvent encore y être observées, dont le lierre et la stellaire holostée.

Finalement, nous regagnons la gare de Florival par le chemin « La Bruyère » dont le nom témoigne du caractère acide et sec du sol sablonneux.

environnement@grez-doiceau.be
www.pcdn-grez-doiceau.be





LÉGENDE

- Départ/arrivée**
- Sens de Progression**
- Circuit complet : 7,7 Km**
- Raccourci 1 : 6,8 Km**
- Raccourci 2 : 4 Km**
- Rue**
- Chemin/sentier**

Nord

0 250m 500m

